

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2024

Jeudi 17 avril 2025

La séance est ouverte à 15 h 00 par le Président Christian FABRE. Il excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Mme BORDEDEBAT, Adjoint au Maire.

Il remercie les adhérents présents, et poursuit en présentant Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert-comptable, Mme HENNOQUE, Commissaire aux comptes, Mme BORDEDEBAT, Adjoint au Maire déléguée aux affaires scolaire et à la jeunesse, Mme SEVELLEC, Trésorière, Mme VILLATE secrétaire Adjointe, et M. TARISSAN, membre du bureau.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Mme BORDEDEBAT qui exprime sa satisfaction d'être parmi nous. Elle félicite l'investissement des agents de la ville et remercie l'ensemble du personnel présent à la séance.

La parole est ensuite donnée à Michel TARISSAN pour lecture du rapport moral.

Rapport moral

Voici en quelques mots le travail effectué par le bureau l'année dernière.

Nous avons traité 466 dossiers au lieu d'environ 413, toutes prestations confondues, pour une somme de 75 255 €.

Les billetteries Nous observons une hausse des ventes des billetteries : Aqualand, Biarritz Océan, Cinéma, Coccinelle adulte et Waligator. La Piscine repart tranquillement. Battle Kart a fait un fort démarrage. Le montant de la dépense réelle totale, hors cinéma s'élève à 23 422€.

Le cinéma Grand écran est en augmentation avec 1426 places vendues contre 1287 en 2023. La dépense pour le cinéma s'élève à 10 080 €.

Sortie sportive. Nous avons participé à l'inscription de 2 adhérents au Marathon des 4 saisons et 2 autres à la Frappadingue. Nous avons également pris en charge les frais hôtelier de 2 autres adhérents participants au tournoi de padel Police Municipale à Metz.

La dépense du COS s'est élevée à 527 €.

La vente des **chèques déjeuners** est en légère baisse, avec 56 005, chèques commandés, contre 56 588 en 2024, pour une dépense totale de 229 181 €.

"Prêt de véhicules et de matériel". Cette prestation est toujours appréciée, 62 agents en ont bénéficié, pour un montant total de 8 874 €

Aide exceptionnelle 13 agents ont bénéficié d'une aide remboursable après accord du Conseil d'Administration, dont 11 pour l'avance de la PFA (pour un montant total de 8 950 €). 7 adhérents ont, quant à eux, bénéficié de l'allocation « **Aide aux parents d'enfant handicapé** ». (Pour un montant de 4 000€). Ces deux prestations sont attribuées en concertation avec notre collègue Isabelle COCQUERELLE, Assistante Sociale.

Galette des rois le 12 janvier nous avons organisé une rencontre conviviale autour de la galette des rois.

Tournoi de Pétanque Initialement prévu le 29 juin, le tournoi de pétanque organisé en collaboration avec l'association Arcachon Boules au Parc Mauresque a dû être reporté au 28 septembre, pour être finalement annulé pour cause de mauvaise météo.

L'arbre de Noël Les enfants ont été accueillis au Palais des Congrès par nos maquilleuses habituelles pour un après-midi, avec un spectacle. Celui-ci a été apprécié et suivi par la distribution des cadeaux, elle-même suivie par un tirage au sort d'un panier garni d'une valeur d'environ 450€. Les enfants ont, ensuite, pu s'amuser et se dépenser sur les structures gonflables que nous avons louées. À cette occasion, nous avons eu plaisir à répondre à la demande de Mme Pijoulat, Présidente de l'Association Rêves. Nous avons commandé 19 jouets auprès de notre fournisseur JouéClub. Ceux-ci ont fait le bonheur d'enfants malades.

Le Loto a eu lieu au Tir au Vol. À la fin de celui-ci le tirage au sort a désigné la gagnante du chèque voyage d'une valeur de 2000€ : Mme Julie DUPIN en poste à l'Urbanisme et la gagnante du lot surprise d'une valeur de 1000€ : Mme Sophie Bertin en poste au pôle réglementation et cimetière. Vos retours ont été très positifs.

L'agenda Conformément au vote de l'Assemblée Générale de l'an passé, l'agenda n'a pas été commandé. Une brochure a été distribuée un peu tardivement, nous nous en excusons. Nous avons commandé 200 agendas de format poche ainsi que soixante calendriers. Nous remercions les fidèles partenaires qui ont maintenu leur insertion publicitaire.

Enfin, et comme chaque année, nous remercions la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles toujours présents à nos côtés.

Merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier à l'aide d'une présentation projetée sur grand écran afin de faciliter la bonne compréhension de tous et toutes. Après quoi, Mme HENNOQUE, commissaire aux comptes, indique la nécessité de renouveler son mandat en tant que Commissaire aux Comptes, puis lit le rapport général financier et certifie les comptes sans réserve.

Le renouvellement du mandat et le bilan financier sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président, donne la parole à Sylvie SEVELLEC, elle propose au vote l'affectation en report du résultat. Elle est approuvée à l'unanimité.

Orientation sociale

Virginie VILATTE, Secrétaire adjointe, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2025.

Bonjour à tous

Je vais donc maintenant vous présenter l'orientation sociale pour l'année 2025.

À propos des **BILLETTERIES**. Elles continuent à fonctionner comme les autres années. Nous avons dû envisager l'augmentation de certaines d'entre elles pour lesquelles la prise en charge du COS dépasse les 50%.

Nous vous rappelons que le règlement s'effectue **uniquement par chèque**. La validité des billets est reconduite pour la plupart d'entre elles. Toutefois, les billets non utilisés ne sont ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS afin d'éviter toute réclamation en cas de perte, et bien sûr pendant les permanences prévues à cet effet.

SORTIE SPORTIVE : l'an dernier nous avons dû l'annuler, le samedi 14 juin 2025, le tournoi de pétanque revient. Nous mangerons sur place et jouerons l'après-midi. Si vous avez des idées, vous pouvez, nous présenter vos projets.

ÉVÈNEMENTS : nous projetons l'organisation d'événements dans l'année. Pour commencer, les élections de vos représentants au Comité d'Œuvres Sociales. Le scrutin est prévu le 22 mai prochain dans 2 bureaux de votes. Vous recevrez toutes les informations nécessaires en temps et heure. Nous comptons sur vous pour venir nombreux, c'est important pour pérenniser l'action sociale du COS. Par ailleurs, le séjour famille au Puy du Fou est prévu le week-end du 19 au 21 septembre, comme nous l'avions évoqué l'an dernier. Les inscriptions sont closes, le budget établi avec 31 adhérents pour un total de 81 participants dont 15 enfants. Si vous avez des idées, nous étudierons toutes propositions. De notre côté, nous prévoyons l'organisation des 50 ans du COS pour 2026.

Cette année, **LE LOTO** est programmé le 20 décembre au Tir au Vol et **L'ARBRE DE Noël** consacré aux enfants aura lieu le 13 décembre au Palais des Congrès, avec les maquilleuses à l'accueil, un spectacle et la distribution des

cadeaux dans l'auditorium, pour finir dans la salle des Ambassadeurs où les attendra une aire de jeux, structure gonflables et divers jeux, stand à pop-corn et un bar. Nous renouvellerons l'achat de jouets à la faveur de l'Association Rêves.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION. Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée **avant** le **15** de chaque mois. Michel TARISSAN est gestionnaire des Chèques déjeuner. Les commandes doivent être **lisibles et correctement remplies** pour en faciliter l'enregistrement. Toute feuille de commande qui ne serait pas correctement remplie, et tout chèque sans feuille de commande ne seront pas traités. De même, pour les nouveaux arrivants ou autre contrat civique, la première commande doit OBLIGATOIREMENT être accompagnée de l'arrêté de recrutement.

Leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après-midi de 14h à 15h au Rez-de-Chaussée du Centre Administratif.

Vous avez droit à un maximum de 11 commandes par an quel que soit le nombre de chèques que vous commandez.

Pour les paiements en espèces, nous vous rappelons qu'il est interdit de les déposer dans la boîte aux lettres. Vous devez OBLIGATOIREMENT les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces.

Pour finir, le passage à la carte devient obligatoire au 1^{er} janvier 2026. Nous continuons à travailler ce dossier pour une meilleure transition.

Merci.

L'orientation sociale 2025 est approuvée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2025.

Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Président reprend la parole pour mettre au vote l'augmentation des tarifs prestations de 1%.

Elle est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie les adhérents présents.

La séance est levée à 16 H.

P/Le Conseil d'Administration
Christian FABRE
Président



